

Introduction

Audrey DURIEZ, Forum des Marais Atlantiques

*Rencontre des acteurs ZH du bassin de la Loire
Le 23 juin 2022*

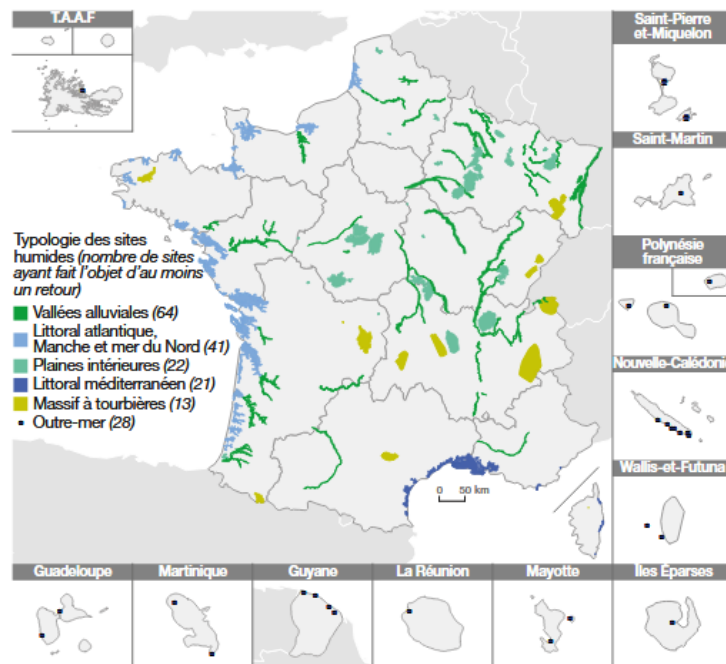
Avec le soutien de :



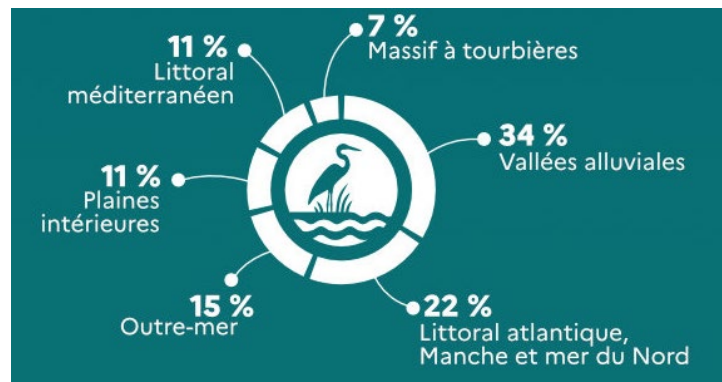
L'évaluation 2010-2020 des sites humides en France

Portée par le Service des données et études statistiques (SDES) et l'OFB, la 5^{ème} évaluation nationale sur les zones humides permet de suivre l'état et l'évolution de 189 sites.

Carte 1 : les 189 sites humides emblématiques de l'évaluation 2010-2020



Note : sur les 223 sites identifiés, le traitement des questionnaires a permis de dresser la situation d'un panel de 189 sites.
Source : SDES/OFB – Évaluation nationale des sites humides emblématiques, 2010-2020. Traitements : SDES, 2020



41 %
des sites humides emblématiques de l'évaluation se sont dégradés entre 2010 et 2020

L'évaluation 2010-2020 des sites humides en France

En France **69 %** des sites sont concernés par des perturbations du milieu physique,
57 % par une modification de la gestion en eau et
54 % par une altération de la qualité de l'eau et des pollutions entre 2010 et 2020



67% des sites avec des perturbations du milieu physique, plus de 50% avec une altération de la qualité de l'eau et des pollutions et 48% avec une modification de la gestion des eaux sur 2000-2010.

Selon les référents, les évolutions observables sur les sites entre 2010 et 2020 sont liées au changement climatique dans **64 %** des cas et ne le sont pas dans **8 %** des cas. **28 %** des sites ne se prononcent pas

51% l'étaient,
35% ne l'étaient pas,
14% des sites n'ont pu être renseignés lors de la campagne 2000-2010.



62 % des sites n'assurent plus les services qu'ils étaient à l'origine susceptibles de rendre en 2020

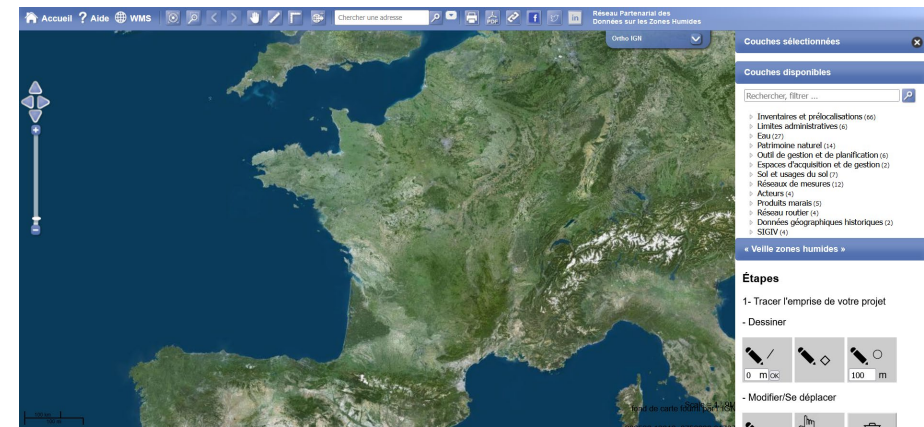
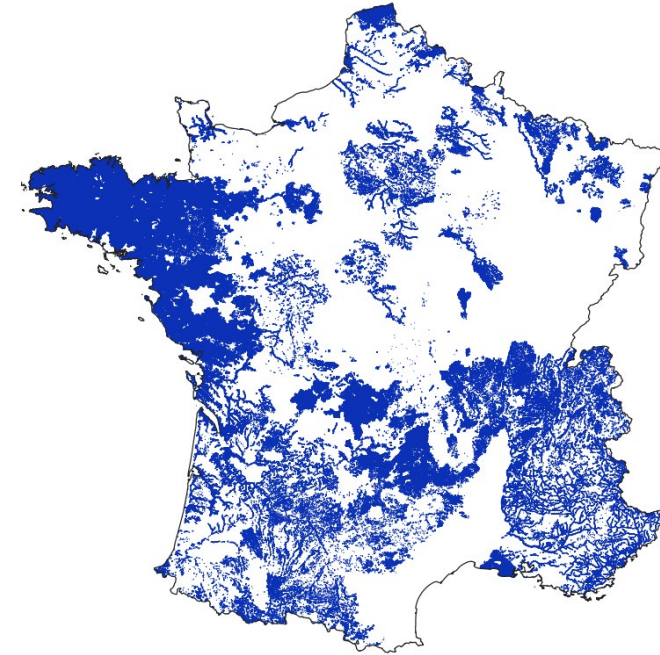
Réseau Partenarial des Données sur les Zones Humides - RPDZH

Objectif : améliorer et mutualiser des connaissances sur les zh.

- l'interface de cartographie dynamique : visualisation des données ;
- l'interface d'administration des métadonnées : suivi et accès aux métadonnées (producteurs, coordonnées, méthodes,...).

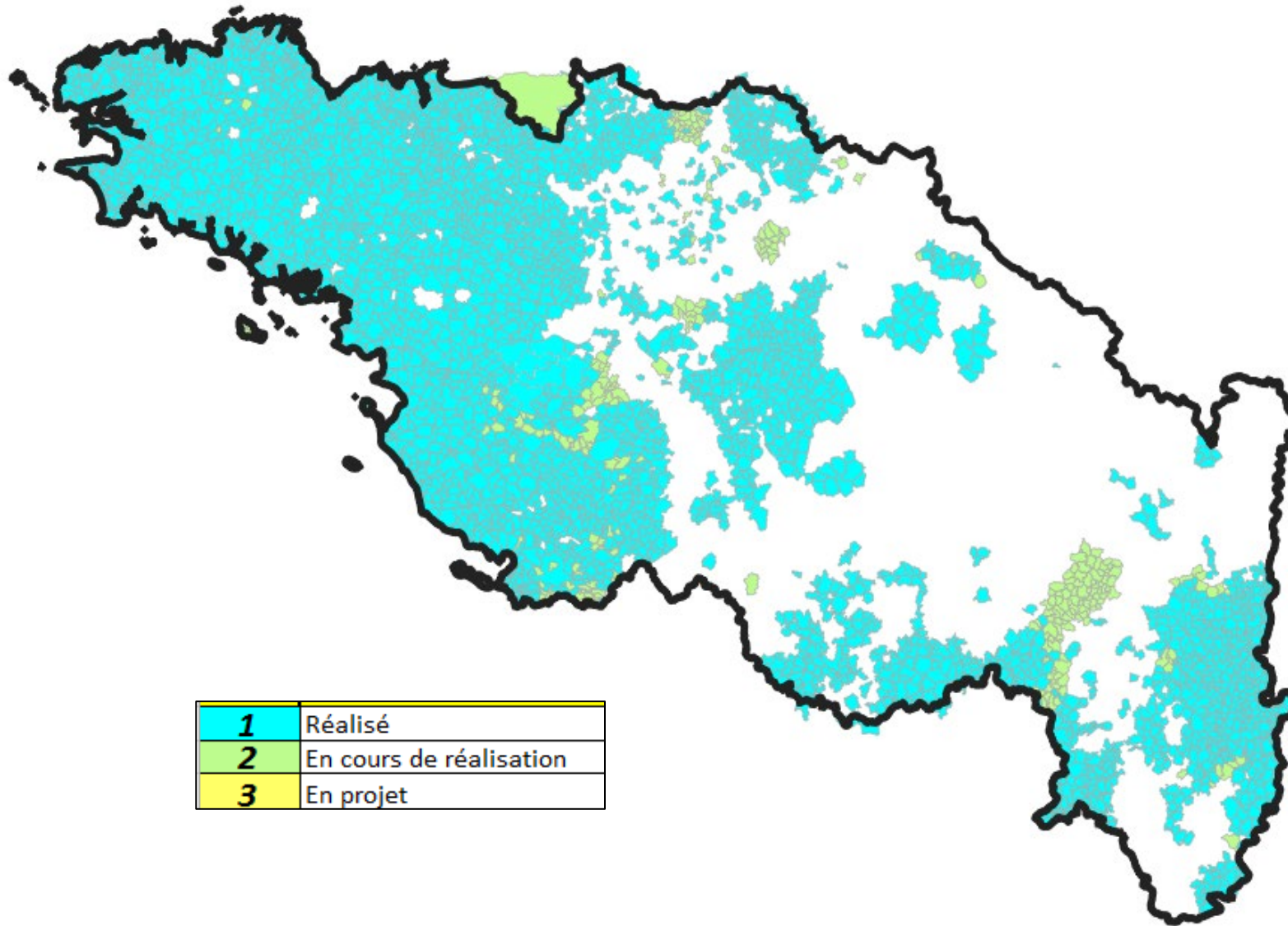
Le FMA peut venir en appui sur :

- les CCTP « inventaires zones humides »
- la correction des données cartographiques
- la compilation des données sur l'interface du RPDZH et la diffusion des données
- Intervention en comité de pilotage et technique



<http://sig.reseau-zones-humides.org/>

Emprise surfacique des zones couvertes par des inventaires (connues et intégrées dans le RPDZH au 31/12/2021)

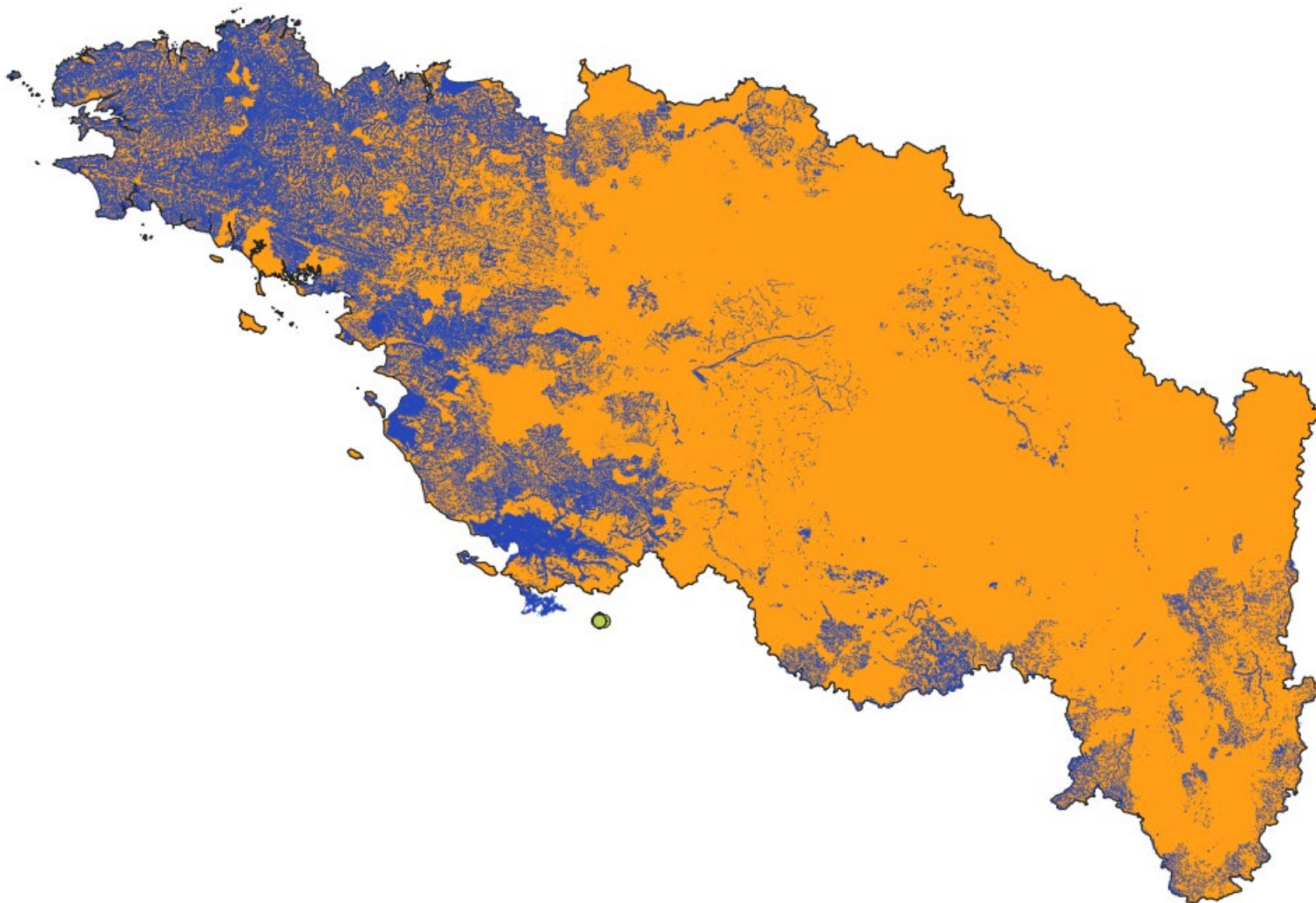


55 % du bassin est couvert par un inventaire de zones humides (inventaires terrain)

Remarques :

- différence entre l'amont et l'aval du bassin
- Les zones blanches sont des zones non inventoriées ou en cours d'inventaire ou en cours d'intégration ou des inventaires non remontés

Surface des zones humides par inventaires terrain (connues et intégrées dans le RPDZH au 31/12/2021)



En bleu = 685 000 ha de zones humides et marais (hors Domaine Public Maritime) en 2021, dont 600 000 polygones d'habitats humides

Répartition des habitats humides (nombre d'objet) :

32,4% Landes, pelouses et prairies

30,3% non renseigné

18,9% Forêt

14,6% Terres agricoles et paysages artificiels

2,6% Tourbières et marais

1% Milieux aquatiques non marins

0,2% Habitats littoraux et halophiles

Merci

Contacts :

Sur les inventaires : Fabien BLANCHET fblanchet@forum-marais-atl.com

Audrey DURIEZ aduriez@forum-marais-atl.com